

Au fil de Vair

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE VAIR-SUR-LOIRE

N° 12 - de septembre 2023 à aujourd'hui



L'enfance



VAIR_{SUR} LOIRE

sommaire

Édito	3
Vie municipale	4-5-6
Zoom sur	7
Enfance Jeunesse / Affaires Scolaires	8
Vie municipale	9
Vie économique	10
Développement durable	11
Environnement/	12
Voirie Bâtiments ou Urbanisme	13
Sports et Vie Associative	14
Culture	15
Comités participatifs	16
Écoles publiques	17
Écoles Privées	18
Écoles Associations (APE/APEL-OGEC)	19-20-21
Associations	22
Professionnels	23
Intercommunalité	24
Intercommunalité	25
Tribune	26
État civil & Urbanisme	27
4 ^e de couverture	28

**+ Calendrier
collectes 2024**





Chères Vairloises, chers Vairlois,

2024 est déjà entamée et nous continuons à réaliser les investissements prévus par notre équipe. À l'instar des actions entreprises l'an passé, notre volonté d'améliorer le cadre de vie et les services aux habitants se confirme pour cette année. Nous poursuivons nos projets, tournés vers l'avenir.

Dans cette édition, nous avons voulu mettre à l'honneur l'enfance, vous présentant les propositions faites et les services qui œuvrent pour nos jeunes Vairlois. L'enfance : la promesse d'avenir qu'elle porte et tout ce que notre municipalité peut voir en elle.

De plus, notre pays accueillant cette année le grand évènement que sont les Jeux Olympiques, Vair-sur-Loire est fière d'avoir obtenu le label "Terre de jeux 2024". Cela nous permettra de nous retrouver, régulièrement, pour des manifestations festives autour du sport.

Les collectivités territoriales, et plus particulièrement les communes, sont en première ligne pour faire face aux défis qui s'imposent à tous. Nous avons aussi besoin des services publics de proximité. Malheureusement, les services de la commune ont de plus en plus de compétences transférées par l'État, sans contrepartie financière.

Je voudrais vous dire qu'il est important de mesurer les défis auxquels le maire fait face, notamment les lourdeurs administratives et les pressions des services de l'État. La gestion de ces contraintes a nécessité, de ma part, force de caractère et résilience.

Cela m'amène aujourd'hui à porter à votre connaissance ma décision de démissionner de mon mandat de Maire, tout en restant conseiller municipal. J'ai eu le plaisir et l'honneur de servir Anetz, puis Vair-sur-Loire, pendant 29 ans, d'abord comme conseiller municipal, puis comme adjoint et enfin comme maire d'Anetz depuis de 2008 et de Vair-sur-Loire, en 2016, au moment de la création de la commune nouvelle.

Cette décision, bien que difficile à prendre, émerge de ma conviction profonde : une relance de la dynamique vers de nouvelles perspectives est essentielle et nécessaire pour Vair-sur-Loire. Elle devra répondre aux projets déjà engagés et à ceux à venir.

Je reste persuadé que c'est le moment opportun afin que l'équipe en place, toujours soudée et motivée, puisse poursuivre son travail et s'investir pour le reste du mandat et des prochaines échéances.

Je tiens à souligner que cette décision ne saurait altérer mon engagement indéfectible envers les habitants et les électeurs qui m'ont accordé leur confiance, tout au long de ces années. C'est dans un esprit de respect envers leur volonté que je souhaite rester conseiller municipal.

Je vous remercie pour votre confiance.

Éric Lucas



Enfance

PEDT Projet Éducatif de Territoire

La commune de VAIR-SUR-LOIRE a signé, il y a un an, son **Projet Éducatif de Territoire** et un **Plan Mercredi** avec les partenaires institutionnels, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Éducation Nationale. Il vise à proposer, à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des rythmes de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de l'ensemble des collectivités territoriales compétentes, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. La commune de Vair-sur-Loire a souhaité faire de ce projet un outil de collaboration rassemblant les acteurs de l'éducation et de l'animation du territoire.

Au cours de l'année 2023, de nombreux projets ont vu le jour autour de ce PEDT, parmi lesquels le défi national des « 10 jours sans écrans », des temps de prévention autour du harcèlement scolaire au sein des 4 écoles ou encore des temps d'échanges entre les acteurs locaux.



Accueil Périscolaire

Vair-sur-Loire compte 2 accueils périscolaires, les p'tits moussaillons, à Saint-Herblon, qui propose 125 places et l'Ancre, à Anetz, avec 80 places. 16 agents accueillent quotidiennement les enfants, avant et après la classe, dès 7h05 et jusqu'à 18h45. Ils encadrent et proposent des animations variées (activités manuelles, lecture, jeux de société).



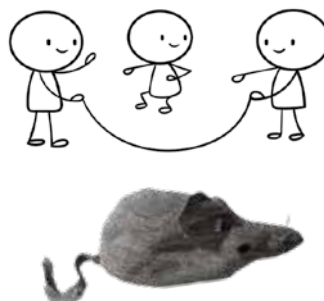
Le rôle du SIVU

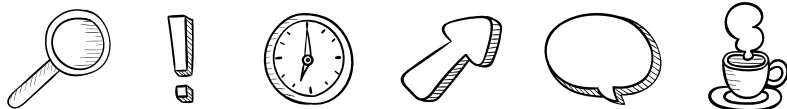
Le SIVU de l'enfance regroupe quatre communes : Ancenis-Saint-Géréon, La Roche-Blanche, Pouillé-les-Côteaux et Vair-sur-Loire. Il est compétent en matière de petite enfance, enfance et parentalité. Il gère le relais petite enfance (RPE), le multi-accueil, le lieu d'accueil enfant parent (LAEP), l'accueil de loisirs (ALSH), l'accueil du mercredi et les actions de parentalité. « Minute papillon », c'est le nom donné au collectif de parents, d'horizons et d'expériences différentes qui préparent des actions autour de la parentalité. Nous recherchons d'ailleurs toujours à l'étoffer, si vous êtes intéressé ! **Contact : minutepapillon.parents@gmail.com**

Restaurant scolaire

Chaque jour, 450 repas sont cuisinés sur place, dont une partie est livrée en liaison chaude au restaurant scolaire d'Anetz. Si vous souhaitez découvrir les coulisses de nos restaurants scolaires, scannez le QR code et découvrez le projet de la petite souris.

<https://youtu.be/qXqzP2L0rSO>





Le Conseil Municipal des enfants



Les enfants du CME élus en 2022 vont bientôt laisser la place à de nouveaux élus, la fin du mandat est prévue en juin 2024.

Avant les prochaines élections, ils souhaitent terminer leurs projets et cela se concrétisera sur les prochaines périodes de vacances scolaires avec la réalisation de fresque qui verra le jour aux côtés des artistes de « SabéPat ». Une centaine de personnes pourra collaborer à ce projet de la conception à la réalisation. Les inscriptions seront ouvertes dès janvier 2024.

Il s'agira de réaliser deux fresques sur le thème de la Nature : une à l'accueil périscolaire les P'tits Mousaillons et une à l'accueil périscolaire et restaurant scolaire de l'Ancre.

L'espace Jeunes

L'animateur jeunesse accueille, le mercredi et durant les vacances scolaires, les jeunes de 11 à 17 ans et propose un programme d'activités variées.

En 2023, de nombreux temps forts ont ponctué l'année : La participation à l'éco R'aide, l'organisation d'un séjour à Saint-Brévin, des animations et sorties diverses et variées, ainsi que des actions « interco », permettant aux jeunes vairlois de participer à des animations avec des jeunes d'autres communes.

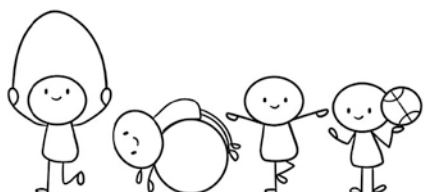


Aide au BAFA et le CCAS

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) vous intéresse ? Alors n'hésitez pas : le CCAS de Vair-sur-Loire vous propose une aide de 50 €.

CONDITIONS : Avoir entre 16 et 25 ans et habiter la commune de Vair-sur-Loire.

- + Présenter une attestation de présence, du centre de formation.
- + Présenter l'attestation d'obtention du diplôme.



La Mission Locale, c'est quoi ?

Une équipe, à l'écoute, accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans inclus, sortis du système scolaire, résidant sur le Pays d'Ancenis.

Et pourquoi ? Pour travailler au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...).

Rendez-vous possible sur Ancenis-Saint-Géréon, Loireauxence (Varades), Ingrandes-Le-Fresne-Sur-Loire, Vallons de l'Erdre (Saint-Mars-La-Jaille), Riaillé, Joué-sur-Erdre, Ligné.

Contact : 02 40 96 44 30 / SMS 06 02 07 75 37

accueil@mlpaysancenis.fr

www.missionlocalepaysancenis.fr

Facebook Instagram Mission Locale du Pays d'Ancenis



Enfance

Responsable Service scolaire et enfance jeunesse Lehy Océane

Arrivée au sein de la collectivité en janvier 2020, après l'obtention du concours d'animateur territorial et une expérience significative en tant qu'animatrice, directrice, coordinatrice et formatrice dans le secteur de l'animation, Océane œuvre chaque jour pour une bonne gestion du service, aux côtés des partenaires institutionnels, des directrices des écoles, des associations de parents d'élèves, des agents, des partenaires extérieurs et des élus. Elle coordonne le Projet Éducatif de Territoire, met en œuvre les politiques éducatives, à destination des services et apporte son expertise dans les domaines de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

« Je suis reconnaissante du soutien et de la confiance des élus, mais également de l'ensemble des agents qui sont engagés et à l'écoute des enfants, des familles et des jeunes. »



Responsable adjointe Service scolaire et enfance jeunesse | Lérieau Sylvie

Arrivée au sein de la collectivité en octobre 2002 et habitante de Vair-sur-Loire, Sylvie a commencé en tant qu'animatrice périscolaire sur la commune de Saint-Herblon, pour renforcer l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire, qui avait ouvert en 1999. Titulaire du BAFA et du BAFD, elle n'a pas cessé d'évoluer au sein de la collectivité. En 2020, elle a pris ses fonctions en tant que responsable adjointe du service scolaire et enfance jeunesse. Elle coordonne les accueils périscolaires et restaurants scolaires, s'occupe de la facturation, des déclarations et accompagne les services au quotidien.

« C'est un réel plaisir de travailler chaque jour avec les équipes qui œuvrent au plus près des enfants et des familles. Le travail en équipe, au quotidien, est un enrichissement permanent. »



Animateur Jeunesse Benoît Julien

Benoît a rejoint la collectivité en février 2021, en tant qu'animateur jeunesse de l'espace jeunes et du conseil municipal des enfants. Titulaire du BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et des Sports, et après une expérience dans le secteur de l'animation d'une quinzaine d'années, il a su mettre à profit ses connaissances et ses compétences pour faire évoluer les services jeunesse de Vair-sur-Loire. Il accompagne également les élus, au sein du comité consultatif des aménagements extérieurs et de la commission Terre de Jeux. Il apporte son expertise sur les projets liés à la jeunesse.

« Rendre les jeunes acteurs de leurs temps de loisirs et œuvrer pour leur commune dans le but d'être un citoyen de demain sont mes lignes directrices tout au long de l'année. »



Murielle Bodinier et Alexandre Drouet

Murielle

membre de la Commission Enfance Jeunesse



Native de Vair-sur-Loire, maman de 3 enfants, je me suis toujours investie au sein de leur école, de leurs sports. C'est pourquoi j'ai décidé de suivre le chemin de mon grand-père et de mon père, m'engageant en tant que conseillère municipale en 2008. J'ai appris à prendre confiance en moi ainsi que beaucoup de choses sur ces 3 mandats. Nous faisons de belles rencontres et la commission Enfance Jeunesse me convient parfaitement. Nous développons le partenariat avec les écoles, autour de projets communs : la semaine sans écran, les ateliers de prévention contre le harcèlement scolaire, le projet Terre de jeux 2024...



Nous étudions les besoins en personnel pour assurer le bien-être des enfants et le bon fonctionnement des écoles, des cantines et des temps périscolaires.

Avec l'animateur, Benoît, nous accompagnons les projets du Conseil Municipal des Enfants : cinéma en plein air, grand jeu au marché de Noël, fresques... Motivés, ils prennent très au sérieux leur rôle d'élus et sont très investis. Nous collaborons aussi avec Benoît pour les programmes des vacances scolaires des jeunes souhaitant s'inscrire au foyer. De nombreuses activités sont proposées ainsi que des rencontres entre foyers des jeunes.

Ce qui définit notre Commission Enfance Jeunesse, ce sont les échanges, le partage d'expérience et toujours l'envie de proposer aux jeunes des activités au plus près de leurs besoins.

Alexandre

Championnats de France de cyclisme des élus



Avant la fusion de nos deux communes, j'étais conseiller municipal à Anetz et, pour ce second mandat, je me suis à nouveau impliqué dans la commission Sport et Associations. Le sport permet de tisser une toile entre les gens, les liant par une même passion.

Le rink hockey m'ayant passionné dès l'âge de 5 ans, j'ai pu m'y épanouir, développer fair-play et esprit de compétition, remportant de nombreux titres. À 33 ans, les restrictions imposées par la pandémie de la Covid 19 ont mis un terme à ma carrière.

Je me suis alors mis au VTT. Avec plusieurs copains, nous nous sommes lancé des défis un peu fous : épreuve des 24h VTT de la Loire à Ancenis en équipe ou week-ends avec 250 km au compteur. Passion et mode de vie, je pratique au quotidien le « train-vélo-taf ».

En 2023, j'ai souhaité relever un nouveau défi : représenter la commune de Vair-sur-Loire au championnat de France de cyclisme des élus. À Sarrebourg, en Moselle, le 16 septembre, j'ai concouru dans la catégorie des moins de 40 ans. Dans l'épreuve du contre-la-montre, le matin, je termine 6^e de ma catégorie avec une moyenne de 36 km/h, 15^e sur 96 participants. Pour l'épreuve en ligne, l'après-midi, je décroche une 7^e place sur un parcours au dénivelé très exigeant. J'ai apprécié participer et représenter Vair-sur-Loire, me préparant durant 7 mois.

Prochaine édition : rendez-vous à Rambouillet le 21 septembre 2024 !





Accueil de loisirs

Cette année 2023 a été la première année où le site de l'Ancre a ouvert durant 8 semaines ! Pas de critères géographiques pour les inscriptions, les familles ont donc le choix entre l'Ancre et Croq'Loisirs.

L'ouverture de ce second site a permis de répartir la fréquentation et d'accroître le nombre de places proposées aux familles. Ce fut une réussite qui répond aux attentes des familles et aux besoins des enfants.

L'équipe d'animation s'efforce de proposer un programme d'activité comparable sur les deux sites.

Les enfants ont répondu présents aux 9 camps proposés puisque tous affichaient complet.

Accueil du mercredi

Mise en place et réalisation de 4 fiches projet « plan mercredi » en lien avec le PEDT : animation nature avec Mômes en Nature, animation sportive avec le club de basket, animation culturelle avec une sortie au Château de Vair et un projet intergénérationnel a été réalisé en partenariat avec les bénévoles, l'espace jeunes et les enfants de l'accueil du mercredi. Ils ont participé à la création des décorations de Noël que vous avez pu admirer dans la commune.



L'espace jeunes

L'espace jeunes connaît une belle évolution en termes d'effectif et de fidélisation des jeunes. Ils sont acteurs de leurs temps de loisirs.

Un déménagement de l'espace jeunes est prévu au printemps 2024 au sein des salles d'activités périscolaires de Saint-Herblon. Les jeunes seront associés pour l'aménagement de ce nouveau local. Une cuisine sera également installée afin de développer les activités culinaires et répondre aux besoins des jeunes.

CME

Les élus du CME ont vu aboutir un de leur projet de l'année : la participation au marché de Noël le 3 décembre 2023, organisé par le comité des fêtes de Saint-Herblon. Ils ont animé un grand jeu et ont collecté des jouets pour l'association Saint-Vincent-De-Paul.

Dès le mois de février, un nouveau projet verra le jour, avec la réalisation des fresques au sein des accueils périscolaires.



Culture

La culture en marche !



Après le Théâtre de Verduze en 2022, c'est un nouveau lieu dédié à la culture qui a ouvert ses portes en octobre 2023, au Prieuré.

Cette salle a pour vocation d'accueillir des expositions et, pourquoi pas, également, des soirées de projections et de débats, des conférences ou des micro-concerts.

Les deux expositions présentées ont connu une très bonne fréquentation puisque plus de cinq cents personnes s'y sont rendues.

La première, Kozo, était consacrée aux œuvres de deux artistes qui fabriquent du papier japonais selon des techniques ancestrales, à partir de fibres de mûrier. Miki Nakamura l'utilise pour créer des sculptures légères et diaphanes.

Jean-Michel Letellier, lui, en fait des peintures en superposant des couches de papier très fines et transparentes.



La seconde exposition était photographique. La Loire selon le regard d'Henri Evrard, une Loire toute personnelle et très loin d'une vision que l'on pourrait qualifier de touristique !

Ces trois artistes ont reçu des classes des écoles. Miki et Jean-Michel leur enseignant les rudiments des techniques de fabrication et de mise en œuvre du papier japonais. Et Henri, en leur faisant comprendre que la photographie est avant tout une affaire d'attention, de regard et de choix d'un cadrage.

Vous pourrez vous tenir au courant des futures expositions en consultant le site de la commune et grâce à Intramuros et aux panneaux lumineux situés à l'entrée des bourgs.

Cette salle du Prieuré est avant tout un lieu fait pour tous et c'est tous ensemble que nous pourrions le faire vivre, le développer et le faire rayonner.

À bientôt !

Patrimoine

Commémoration du 11 novembre

La commune de Vair-sur-Loire a organisé la cérémonie commémorative du 11 novembre 2023 et accueilli 5 autres communes du SIVOM.

Neuf récipiendaires de la Roche Blanche ont été mis à l'honneur : Daniel Bricaud, Gérard Gautier, Marcel Gautier, Paul Gogendeau, Gabriel Juton, Georges Poirier, Gabriel Sécher et Maurice Sécher.

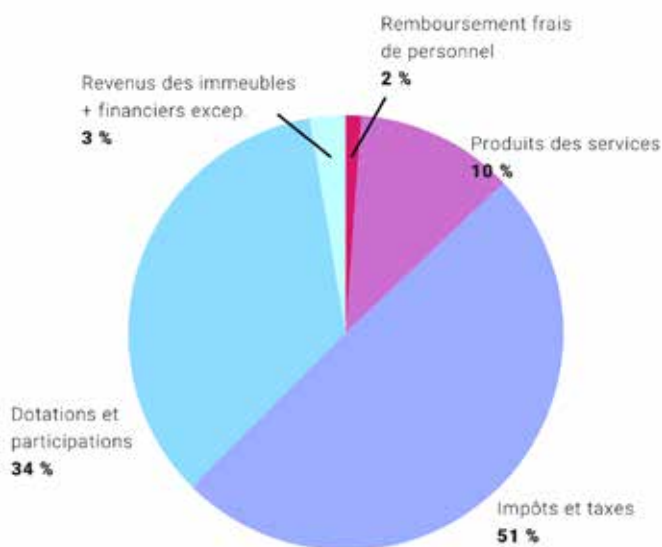
Du début à la fin, le déroulement de cet événement a été beaucoup apprécié et l'exposition, rendue possible par l'investissement de nos agents – Stéphanie, Anna, Océane, et Benoît, a été très positivement commentée. Cette exposition a été proposée aux écoles dans les 2 semaines suivantes. La participation d'ADC, des écoles et du CME a montré que notre commune se pose sur ses acteurs pluriels.



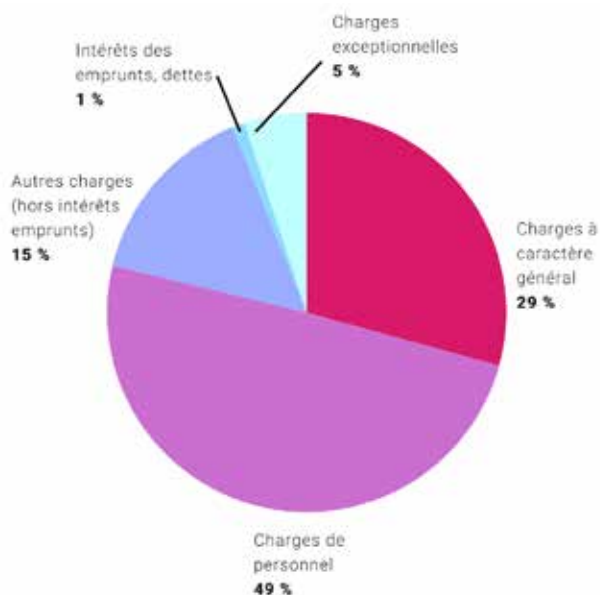
Les finances communales

Budget de fonctionnement

Recettes 2023



Dépenses 2023



Chiffres clés

Résultat de l'année 2023 en fonctionnement :

Recettes – Dépenses = + 887 020 €

Dette de 553 € par habitant

10 375 € de **dépenses de fonctionnement** par jour

232 000 € de **facture d'électricité** en 2023

Dette au 31 décembre 2023 : 2 766 902 €



Investissements 2023 : 1 331 498 €

Taux d'impôt sur le foncier bâti :
+ 2 % pour compenser la hausse des dépenses de fonctionnement de 6,6 % : personnel, énergie (+26 %)

et garder des capacités pour les investissements futurs.

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (loi aper)

Un dispositif de planification territoriale



La France a un objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

Malgré notre mix électrique largement décarboné, les deux tiers de notre consommation d'énergie finale reposent toujours sur des énergies fossiles. L'utilisation de l'énergie, tous secteurs confondus est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre en France. En 2017, elle représentait 75,6 % des émissions.

En dépit de la baisse de la consommation d'énergie totale, nos besoins en électricité vont s'accroître.

Seul le développement massif des énergies renouvelables nous permettra de continuer à nous chauffer, nous déplacer, communiquer, tout en réduisant nos émissions de CO2.



La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, prévoit une planification des énergies renouvelables sur le territoire français. Elle demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables.

Les zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones.

Dans ce cadre, la commune de Vair-sur-Loire étudie des zones d'accélération sur le territoire communal pour les différents types d'énergie renouvelable (PV au sol, agrivoltaïsme, éolien, chaleur renouvelable, méthanisation).

Ces différentes zones seront à la disposition du public via le site internet de la commune pour une phase de concertation. Chaque personne pourra alors donner son opinion sur ces propositions,

Par ailleurs, si certaines personnes ou entreprises ont des projets dans ce domaine, il faut contacter la mairie afin que nous puissions intégrer ces projets dans la planification de cette accélération.

À la fin de la concertation, les zones d'accélération seront transmises à la COMPA. Elle transmettra, ensuite, l'ensemble des propositions des communes du territoire à la Préfecture, qui décidera en dernier ressort en fonction des objectifs nationaux à atteindre.





Le terrain voisin du vôtre n'est pas entretenu



Code général des collectivités territoriales - **Article L2213-25** : « **Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.** ». Il convient d'abord d'en discuter avec le propriétaire du terrain. Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

ARRÊTÉ DÉPÔT SAUVAGE (extrait)

« **Les dépôts sauvages des déchets et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur notre commune.**

En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage de déchets sera passible d'une amende de 35 € et mis en demeure de procéder à leur élimination, dans un délai de 2 semaines (à venir récupérer aux services techniques). Si la personne visée par la mise en demeure n'a pas procédé à l'élimination des déchets dans le délai imparti, les déchets seront mis en décharge. Il sera ordonné au responsable du dépôt sauvage de s'acquitter de l'avis des sommes à payer, d'un montant de 135 €. »

ARRÊTÉ ÉLAGAGE (extrait)

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales [...] et des chemins ruraux [...] doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 2,5 m. **Les haies** doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. **Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement** afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à

l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdits voies et chemins. **Les opérations d'élagage** sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants. Elles sont **interdites durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers. Pour les exploitants agricoles, ces opérations sont interdites du 16 mars au 15 août.**

ARRÊTÉ ANIMAUX EN DIVAGATION (extrait)

Les animaux circulant sur la voie publique doivent être munis d'un moyen d'identification (collier, puce, tatouage... où figure le nom et l'adresse du propriétaire). **L'abandon de déjection sur la voie publique est strictement interdit.** Tout chien trouvé errant sur le territoire de la commune sera capturé et placé, pour une période maximum de 48 h, au chenil communal en attendant son transfert. Passé ce délai, les animaux seront placés en fourrière de la SPA de Loire Atlantique à Carquefou. Lorsqu'un animal sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra apporter la preuve de sa propriété aux services techniques. Les frais relatifs à la capture, au transport, à l'identification, à la garde des animaux en état de divagation sur le domaine public seront à la charge de leurs propriétaires. **Les frais relatifs à ces opérations sont définis par délibération du conseil municipal.**



1^{er} prix : M^{me} Davy | La Basse Île

Concours maisons décorées pour Noël 2023



2^d prix : M^{me} Bossé | Rue du Moulin Grimerault

Lotissement de la Forge Rue du Prieuré



Dans le lotissement : une voirie définitive, les espaces verts et l'éclairage public sont en cours. Ces travaux seront définitifs dans quelques semaines. Rue du Prieuré : un plateau a été réalisé afin de réduire la vitesse.

Rue de l'Hôtel de Ville Sécurisation

La voirie est limitée en partie à 30 km/h. Cette vitesse n'est pas respectée par un bon nombre d'entre nous. Pour la sécurité de tous, notamment pour les enfants allant à la cantine, à l'accueil périscolaire, des écluses provisoires seront installées courant janvier. Des contrôles seront réalisés avec un radar pédagogique. À la suite de cette étude, une version définitive sera mise en place.

Point d'arrêt de car au Pressoir

La route était étroite et le PA trop proche de l'intersection. Quand le car était stationné, il bloquait toute la circulation. Quand un VL voulait tourner sur la rue du Pressoir avec un car stationné, cela créait une file d'attente sur la RD.

Cette situation engendrait des comportements dangereux des VL. Il a été alors proposé de déplacer le PA sur la RD où il existait un espace disponible et sécurisé avec une zone d'attente sécurisée.

En octobre 2023, suite à des échanges et rencontres : le point d'arrêt de car a été déplacé et un cheminement créé, entre le village La Jounière et le village du Pressoir, par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Numérotation des habitations

L'article 169 de la loi « 3DS » du 21/02/2022 fixe, d'une part, l'obligation pour les communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, et d'autre part, celle de mettre à disposition ces données, y compris la numérotation des bâtiments, afin qu'elles figurent dans la base nationale d'adresses, accessible à tous, aussi bien les services de l'État que les entreprises, les applications de géolocalisation ou les particuliers.

Éclairage public

Avec le concours du TE44 (Territoire d'Énergie 44), une première économie a été réalisée en diminuant la durée de l'éclairage grâce à la modification des horaires.

Une deuxième économie est en cours d'étude, afin de changer l'Éclairage Public en fonction « LED », moins énergivore.

Ce changement se fera sur plusieurs années afin d'étaler les dépenses (changement de matériel).

2nd rond-point de la Barbinière

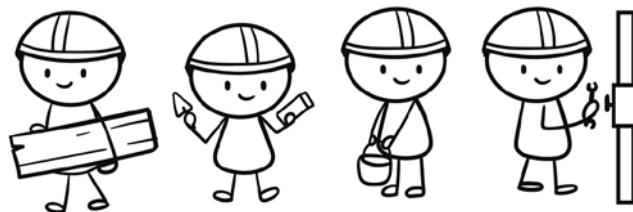
Pour faire suite à la déclaration d'utilité publique, réalisée il y a déjà une dizaine d'années, un projet va voir le jour en 2024.

Après l'acquisition du terrain en 2023, le Département a lancé la procédure administrative. Une aide de la COMPA et de la commune de Vair-sur-Loire, du fait des sorties de la zone d'activités et du lotissement, permet d'en compléter le financement.

Cet aménagement sécurisera les sorties de la route de Saint-Herblon et de la rue Pierre Arnaud, fera ralentir les véhicules arrivant de Varades et améliorera le confort de ses utilisateurs. En parallèle, une réflexion sur l'aménagement paysager va être engagée.

Rue de l'Europe

Des parkings supplémentaires seront mis en place pour que les véhicules longs puissent se garer pour accéder aux commerces.



De ce fait, il a été procédé à la numérotation de toutes les habitations de la commune, les entreprises, commerces... La commune fournira les plaques de numéro. Si vous n'avez pas, actuellement, de numéro d'habitation, vous voudrez bien vous présenter à la mairie de Saint-Herblon, à compter du 1^{er} mars 2024, pour retirer votre plaque.

2024 : une année sportive !

L'évènement des Jeux Olympiques et Paralympiques en France nous entraîne dans cette vague de promotion et de célébration du sport en général. La municipalité propose des temps forts pour découvrir des disciplines et vous initier à certaines pratiques physiques.



Activités en famille, sport inclusif, recherche de l'effort, envie de bouger...
Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les niveaux.

Les dates à retenir

DIMANCHE 23 JUIN

Journée du Sport et du Handisport

De 10h à 18h | Complexe sportif de la Cour Anetz

Animations, initiations, découvertes... De nombreuses activités seront proposées par nos associations (Babyfoot géant, Basket santé, Tennis fauteuil, Cécifoot, Boccia, Micro-basket, Yoga...).

DIMANCHE 28 JUILLET

Les jeux en fête

De 10h à 18h

Complexe sportif de Saint-Herblon

Retransmission d'épreuves olympiques, des démonstrations et initiations sont au programme (escalade, shows...).



Les autres actions pour 2024

PARCOURS SANTÉ

LONGUEUR DU PARCOURS : 436 M

Ces équipements sont destinés aux personnes de plus d'1,40m.

Toute activité physique nécessite une tenue adaptée et peut induire un risque de santé. Sachez réguler vos efforts. En cas de fatigue, il est recommandé de limiter ses efforts sur certains modules ou de les éviter.

La pratique régulière d'une activité physique, même d'intensité modérée, est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète, ...)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : 18 ou 112

- En cas de dégradation, merci de prévenir la mairie 02 40 90 02 23
- Ce parcours est la propriété de tous, prenons-en soin !

Ce parcours est connecté.





1 ECHAUFFEMENT
2 SAUTE-MOUTONS
3 POUTRE D'ÉQUILIBRE
4 MUR D'ESCALADE
5 SAUTS DE HAIES
6 BALADE À BRAS
7 ABDOS INCLINÉS
8 BARRES FIXES
9 BARRES ÉTIREMENTS



Parcours santé

Samedi 25 mai 2024,

une inauguration est prévue.
Des animations seront
proposées à suivre.

Terrain multisport

La création
d'un nouvel équipement
près de la salle de la Cour
est projetée pour fin 2024.

Espace numérique

**Plus de 40 participants aux ateliers sur les 6 derniers mois.
96 inscrits depuis son ouverture**



Ateliers collectifs 2023 – 2^e semestre :

- Fabrication de BD (tablette) avec BDNF.
- Cybersécurité.
- Rangement des photos (PC).
- Réalisation d'un livre photos en ligne pour tirage (PC).
- Conception d'un beau CV en ligne avec CANVA.
- Création et paramétrage d'un compte LinkedIn.
- DIY Visionner l'hologramme 3D « abeille ».
- Confection d'œuvre d'art à réalité augmentée.
- Comprendre et utiliser AMELI et MON ESPACE SANTÉ.
- Création d'un calendrier photos personnalisé.
- Les réseaux sociaux : jeu et paramétrages.



Jeu de plateau, atelier réseaux sociaux, déc. 2023, bibliothèque d'Anetz.
Ateliers collectifs sur réservation le mercredi après-midi.

Programmation 1^{er} trimestre 2024

→ Janvier : VACANCES & CYCLE CYBERSÉCURITÉ

Deux interventions auprès des adolescents, au foyer des jeunes : les JO, thématique traitée via la technique de la réalité augmentée.

- Les mots de passe : les sécuriser et les retenir.
- Cybersécurité.

→ Février : SMARTPHONE

- 7 fév. : Fonctionnalités et paramétrage.
- 14 fév. : Télécharger et utiliser des applis via le store.
Gérer les autorisations, supprimer.

→ Mars : VACANCES & SMARTPHONE

- 6 mar. : Bibliothèque d'Anetz, L'hologramme = Duo adulte/enfant (dès 8 ans) ou solo dès 13 ans (autorisation parentale) ludique & familial.
- 20 mar. : Utiliser l'appareil photo, transférer ses photos.
- 27 mar. : Créer et utiliser un compte Doctolib.

4, rue de la Boule d'Or - 44 150 Saint-Herblon (sauf mention différente)

- Ateliers collectifs le mercredi de 14h30 à 16h30, sur réservation.
- Permanences sans RDV le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30.

• Accompagnements individuels sur RDV le mardi et le vendredi matin de 10h à 12h30 = gratuit et réservé aux Vairlois.

Inscriptions et renseignements : Céline KRAEME - 06 58 99 36 88

Bibliothèques

**Soirée pyjama à Anetz
le samedi 16 décembre 2023**



Une belle soirée avec une visite nocturne de la bibliothèque avec les torches électriques, les histoires racontées par Catherine, Bernadette et Maryvonne et la visite du père Noël venu du Portugal pour une première distribution de cadeaux ! Les équipes des bibliothèques de Vair-sur-Loire vous souhaitent une belle année 2024 et seront ravies de vous accueillir pour des prêts ou des animations.

Pour les adultes : La bibliothèque de Saint-Herblon recevra ROUDA, le romancier et slameur, pour son premier roman « À mots nus », le vendredi 15 mars prochain à 20h. Une belle rencontre en perspective agrémentée de ses chansons au piano.



Dans les deux bibliothèques, vous pourrez vous initier au yoga, à la sophrologie et participer au superbe atelier sur les émotions et les couleurs animé par l'autrice et illustratrice Katell Daniel le mercredi 27 mars à la bibliothèque d'Anetz à 15h.

Ne manquez pas les autres rendez-vous de l'année dans une prochaine communication !

HORAIRE D'OUVERTURE DE JANVIER À JUIN 2024

• Anetz : horaires supplémentaires !

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h / NOUVEAU :

Le vendredi de 16h30 à 18h (12/01, 2/02, 1/03, 10/05 et 7/06)

Le samedi de 15h à 16h30 / Le dimanche de 10h30 à 12h (au lieu de 11h30)

• Saint-Herblon : Le mercredi de 16h30 à 18h /

Le samedi de 10h30 à 12h / Le dimanche de 10h30 à 12h

Le comité consultatif Aménagements sportifs extérieurs



Les membres ont proposé la création de **Parcours Permanents d'Orientation** (PPO) sur la commune.

Qu'est-ce que le PPO ? C'est un équipement sportif et de loisirs adapté à la pratique des activités d'orientation en pleine nature.

Ludique et pédagogique, il est composé d'un réseau de balises qui figurent sur une carte spécifique de course d'orientation.

Les bords de Loire et le parc de l'Europe (avec extension vers zone sportive) ont été ciblés pour l'implantation. Des thématiques sont associées à chacun. Le comité finalise ce projet qui verra le jour en 2024.



Plaque pour borne boîtier (exemple)

Mission Citoyenneté Élections



En ce début d'année, le **défi « QUI NE VOTE PAS, N'EST PAS VAIRLOIS ! »** tient plus que jamais. La mobilisation de tous les électeurs est primordiale pour que nous réussissions à exploser les scores de participation lors du prochain scrutin.

Premier événement le samedi 23 mars 2024. Au cours d'une cérémonie, nous remettrons les cartes électorales aux primo-votants. Mais ce sera également l'occasion pour eux de se familiariser avec la procédure de vote et donc de s'entraîner pour les élections européennes du 9 juin.

Les enjeux de ces élections : l'élection des députés européens. Pour la France, ils seront au nombre de 81, élus par scrutin de liste, à la proportionnelle intégrale (il n'y a donc qu'un seul tour). Les députés européens auront, pour 5 ans, en charge d'établir et d'orienter les financements vers les sujets qu'ils veulent défendre. Jusqu'ici à Vair-sur-Loire, deux projets de rénovation énergétique ont été financés grâce à des fonds européens, tout comme la requalification de la Boire Torse. Le vote aura donc des répercussions au niveau local.

Atlas de la Biodiversité Communale Le Comité ABC continue ses travaux



Dans l'objectif de se familiariser avec les parcours faune et flore, les membres du comité sont allés découvrir le parcours nature de Pied Bercy. Quelques jours plus tard, nous proposons aux Vairlois d'aller à la découverte des haies. Le 22 octobre, une vingtaine de personnes a pu observer la faune et la flore des haies et a pu expérimenter la fiche haies créée par le Comité ABC. Cette fiche sera disponible bientôt en ligne et via une application mobile, elle vous permettra de qualifier les haies que vous allez rencontrer dans vos balades et de noter vos observations de faune et flore à proximité.

Et si vous avez toujours des questions sur les animaux ou les fleurs que vous rencontrez, l'adresse **abc@vairsurloire.fr** est toujours là pour nous partager vos découvertes.



LE CHÊNE VERT

FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU CHÊNE VERT

Du 12 au 15 décembre, les élèves de GS au CM2 ont préparé les fêtes de fin d'année : fabrication de cartes de Noël pour les personnes isolées de la commune, cuisine et jeux de société. Les PS et MS ont été invités pour le goûter : les élèves ont partagé des sablés de Noël.

Le 18 décembre, Thomas Carabistouille est venu présenter ses spectacles : Un canard dans la mare pour les maternelles CP et En liberté pour les grands.

Le 22 décembre, le Père Noël a apporté des cadeaux aux élèves. Pour le remercier, les élèves ont chanté des chansons. En route pour les JO.

Le 13 janvier ont eu lieu les portes ouvertes de l'école.

L'école est labellisée Génération 2024. Le 8 janvier, lors de la première récréation de l'année, les élèves ont célébré le décompte J-200 des JO. Ils ont sym-



bolisé 2024 passes, ce défi était proposé par l'USEP à laquelle adhèrent toutes les classes de l'école. Elles rencontreront d'autres classes du secteur pour des rencontres sportives au cours de l'année.

INSCRIPTIONS

Pour une visite de l'école, vous pouvez contacter la directrice, M^{me} COURAUD :

02 40 98 00 96, le lundi de préférence
ce.0440995t@ac-nantes.fr

LA FONTAINE

L'équipe pédagogique et les élèves vous souhaitent une bonne et heureuse année !

138 enfants sont actuellement inscrits à l'école de la pré-petite section au CM2.

LES PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

- **En maternelle** : les élèves et les enseignantes découvrent « l'école du dehors » dans Anetz.
- **Les CE2/CM1 et les CM2** ont bénéficié d'une classe de mer en octobre 2023. Ils ont fait tous leurs déplacements à vélo et ont passé le « savoir rouler à vélo ».
- **Les CP/CE1 et les CE1/CE2** partiront une semaine en classe de neige dans les Pyrénées en février 2024.
- Le samedi 13 janvier, nous avons ouvert nos portes, pour la matinée, aux visites et futures inscriptions.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

- **Samedi 1^{er} juin : fête d'école.**
- **Mardi 2 juillet : exposition de fin d'année.**



INSCRIPTIONS

Pour les enfants nés en 2020 ou début 2021, n'hésitez pas à contacter l'école pour obtenir des renseignements et pour visiter l'école.

Séverine Eveno, directrice de l'école répondra à vos questions.

02 40 83 30 04
ce.0440440p@ac-nantes.fr



SAINT-JOSEPH

CE QUI N'ÉTAIT QU'UNE ESQUISSE SUR UN PAPIER, il y a 3 ans, est devenu depuis cet automne. **Un pôle maternel très agréable à vivre...**

Une équipe de 6 parents de l'OGEC, avec la directrice de l'école, se sont réunis régulièrement depuis plusieurs années pour penser un bâtiment alliant la fonctionnalité, le bien-être des occupants, la pérennité et une enveloppe budgétaire restreinte.

Après 9 mois de travaux, le 21 octobre, les enseignantes, aidées d'une cinquantaine de parents, procédaient au déménagement des 3 classes de la PS au CE1. Aujourd'hui, les enfants sont ravis d'apprendre dans des classes agréables et colorées.

Depuis début janvier, la deuxième phase des travaux a commencé par la rénovation d'une grande salle de motricité et de sieste. Ce bâtiment de plus de 210 m² sera entièrement remis à neuf du sol au plafond. La livraison est prévue avant les vacances d'avril.

L'an passé, par le biais d'un questionnaire, les élèves avaient imaginé leur école idéale. Beaucoup avaient émis le souhait d'avoir plus d'espaces verts, de coins « zen » où ils pourraient lire, dessiner, se poser tranquillement. Au printemps prochain, leurs rêves pourront devenir réalité puisque l'aménagement et la végétalisation des cours pourront commencer.

INSCRIPTIONS et visite de l'école, vous pouvez prendre RDV auprès de la directrice

M^{me} VINCENT Hélène : 02 40 83 30 04 | ec.st-herblon.st-joseph@ec44.fr

NOTRE-DAME

UNE ANNÉE OLYMPIQUE ET DYNAMIQUE POUR L'ÉCOLE NOTRE-DAME

Cette année scolaire est dynamique et festive sur le thème de « Graine de sportif » avec la collaboration de l'équipe éducative, des associations et des parents d'élèves.

Plusieurs défis sportifs sont ainsi réalisés tous ensemble :

- 1^{er} : À la fête de la rentrée, nous avons relevé le défi de parcourir à pied la distance Anetz-Paris avec la participation de tous ! La flamme olympique est passée dans notre école : quelle fierté de l'avoir entre les mains pour chacun de nos élèves !
- 2^e : À la fête de Noël, nous avons dansé tous ensemble sur la flashmob !
- 3^e : Nous avons eu la chance de rencontrer Christophe Bompas, un athlète en paracyclisme. Une belle rencontre pour les élèves de l'école qui ont retenu l'importance du casque et la persévérance, une force à toute épreuve !



PORTES OUVERTES 2024 :

Elles ont eu lieu le samedi 27 janvier de 10h à 12h.

INSCRIPTIONS pour la rentrée de septembre 2024 ont commencé, pour les enfants nés en 2021 et en 2022.

Contact : M^{me} ROBERT, Cheffe d'établissement | 02 40 83 00 92 / 07 87 18 35 69 | ec.vair.notre-dame@ec44.fr

APE Le Chêne Vert



De nouveaux membres et un nouveau bureau pour cette année 2023-2024. Afin d'aider financièrement les projets pédagogiques en faveur de nos enfants cette année encore, l'APE renouvelle ses actions ! L'APE a pu participer au spectacle de Noël, aux cadeaux et au passage du Père Noël à l'école. Innovation cette année : un week-end structure gonflable est organisé les 17 et 18 février 2024. Plus d'information à suivre très prochainement ! Point d'orgue de l'année, la fête de l'école se déroulera le samedi 29 juin au parc de l'Europe.

Suivez-nous sur  **APECheneVert**

Pour nous contacter par email :

ape.chenevert@yahoo.fr

L'APE vous souhaite une très belle année 2024 !

APE La Fontaine



L'APE La Fontaine a entamé cette année scolaire sur les chapeaux de roue... Après une assemblée générale qui a accueilli, avec bonheur, de nouveaux parents volontaires, nous avons fait le plein pour notre vide-greniers annuel, tant au niveau des exposants que de la fréquentation. Nous avons également renouvelé nos opérations jus de pomme et chocolats de Noël. Et nous aimerions profiter de ce bulletin pour remercier chaleureusement toutes les familles qui ont plébiscité (oui, carrément) le jus de pomme.

Nous restons à votre écoute, le plus simplement par mail : **ape.lafontaine@gmail.com**.

APEL OGEC Saint-Joseph



Après le succès de la Kermesse, notre soirée Arbre de Noël a été célébrée le vendredi 1^{er} décembre dans une ambiance chaleureuse avec le Père Noël. Les habitants sont venus déguster fouées et gaufres en flânant à travers nos stands de créations « fait main » réalisées en classe. La boutique « Jeux, tu, il » et la librairie « Par Chemins » nous ont exposé leurs jeux et livres. Enseignants et élèves nous ont offert un magnifique spectacle de chansons chorégraphiées ! Merci aux parents d'avoir joué le jeu pour notre flashmob ! La compagnie Firebroth a clôturé cette soirée avec un superbe show enflammé. Merci pour le prêt de matériel et décorations et pour l'investissement de l'Apel et l'Ogec.

APEL OGEC Notre-Dame



Grâce à la collaboration avec l'équipe éducative, les enfants ont pu profiter, cette année, d'une Fête de Noël avec soirée Disco ! Nous avons organisé des matinées travaux à tour de rôle avec les parents des différentes classes qui nous permettent de se rencontrer, de découvrir et embellir l'environnement des enfants. Nos différentes actions ont pour objet l'amélioration régulière de la cour de l'école, l'achat de nouveaux jeux, le financement des sorties et activités. Merci pour votre participation passée et future.

Vente de jus de pommes au printemps.

Et nouvelle vente de viennoiseries prévue en mars.

V. CHAUVIN | **ogecndanetz@gmail.com**

D. RAVARD | **apel.anetz.notre.dame@gmail.com**

Comité de Jumelage des Grées

LES RENDEZ-VOUS EN 2024

Accueil des amis anglais.

Pour la première fois, du 3 mai au 6 mai, de jeunes footballeurs anglais (environ 14 joueurs et des accompagnants) viennent jouer avec les jeunes des clubs de nos communes. La visite des familles anglaises attendue depuis 2019, est prévue du 30 mai au 2 juin.

Voyage en Allemagne. Les jours fériés 8 mai et Ascension permettent un séjour du 7 au 12 mai.

Semaine de l'Europe.

Des animations sont proposées en mai dans les écoles autour de la Grèce. La soirée Grecque, temps fort européen, aura lieu à St-Herblon le 24 mai avec repas et présence d'un groupe Hellénique.

06 34 01 72 72 | comitejumelagegrees@gmail.com



Arsenic

La Troupe l'Emporte-Pièce vous présente « Willy Protagoras Enfermé dans les Toilettes » de Wadji Mouawad, mis en scène par Karine Dubé. Vous voulez savoir ce qui motive Willy, jeune rebelle, poète et peintre à bloquer l'accès à ce lieu saint aux familles de l'appartement ?

Dans cette tragédie rocambolesque, sa parole revendique haut et fort les impératifs absolus de la liberté de création, d'aimer, de partir loin de l'impitoyable théâtre familial.

Une pièce des extrêmes où l'humour tient une grande place, pleine d'énergie, de folie bouillonnante.

Salle Louis Rousseau Saint-Herblon

- Sam. 27/01, 3 & 10/02 – 20h30
- Dim. 28/01 & 4/02 – 15h30
- Mar. 30/01 & 6/02 – 20h30
- Ven. 2 & 9/02 – 20h30

Résa. 06 34 01 72 72



Génération Mouvement Saint Herblonnais

En octobre, 170 adhérents se sont retrouvés autour d'un repas très apprécié. En novembre, un déjeuner spectacle en Vendée a ravi tous les participants. Agréable après-midi à l'occasion du goûter de Noël. Notre chorale « Les Chœurs Ligériens », une vingtaine de choristes, aime chanter et participer à l'animation des maisons de retraite. Depuis 2023, Annick, cheffe de chœur, dynamise l'équipe. En juin 2024, nous proposerons un spectacle, un dimanche, au Théâtre de Verdure.



Répétitions : lundis (hors vacances d'été) de 14h30-16h, salle Louis Rousseau. 02 40 98 01 16
Marc Chaufer, Président : 06 86 53 39 62
<https://saintherblongm.wixsite.com/g-n-rations-mouvemen>

Club Bon Accueil



Repas de Noël 2023 : Mardi 12 décembre, 108 membres du club et amis se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël - salle du Complexe de La Cour à Anetz. De l'apéritif « Océan », préparé par Annick, au menu ouvert sur un magnifique feuilleté au saumon, monté par Franck du « P'tit Couvair » jusqu'au chou « Père Noël » élaboré par Pierre du Fournil d'Anetz, tout était parfait. Avis unanime. Les vins ont raisonnablement suivi.



Arlette et Michel, Les Sagittaires nantais, ont émaillé ce repas de chansons françaises. Les danseurs de « La danse en ligne » ont usé le parquet, mais pas qu'eux ! En bref, un beau moment de rencontres et de partage.

Cours informatiques
02 40 96 06 54 - 06 02 23 10 79



Memory



C'est reparti pour une nouvelle année ludique !

Nos rendez-vous :

- Soirées jeux de société adultes/ados
1^{er} et 3^e vendredis soirs du mois, à 20h30,
Salle de l'Ancre à Anetz. Prix de la soirée : 1 €
- Après-midi jeux adultes/ados/familles
Dates : 5 dimanches dans l'année, de 14h à 18h
(voir les dates sur le site) Salle de l'Ancre à Anetz.
Gratuit.

L'association n'a pas de jeux pour un jeune public : amenez les vôtres pour les partager avec d'autres joueurs !

Fête du Jeu pour petits et grands joueurs :



Espace Landrain à Ancenis-Saint-Géréon, de 10h à 20h

Plus d'infos sur : <https://memory44.jimdofree.com/>

Vair-sur-Loire Basket



La première partie de saison a été bien remplie pour le VSLB avec le nouveau grand succès de la soirée Vair-De-Peur et les accessions en D2 des équipes U11 et U13 chez les garçons, comme chez les filles.



Les équipes 3x3 masculines ont débuté les compétitions dans les catégories senior et U15. Le niveau de jeu est très relevé mais la motivation est intacte !

Les Opérations Basket École ont commencé et auront lieu tout au

long de la saison pour aboutir, pour la première fois, sur un tournoi regroupant les 4 écoles de la commune.

Les portes du club sont toujours ouvertes pour ceux et celles souhaitant nous rejoindre.

contact.vslb@gmail.com

Facebook icon @ Vair-sur-Loire basket

Tennis Club Vair-sur-Loire

Les 5 et 6 janvier 2024, le premier TMC féminin (Tournoi Multi Chance) s'est déroulé dans la salle de tennis de la cour. 9 joueuses dont 3 du TCVL se sont rencontrées lors de deux soirées dans une ambiance conviviale.

La galette des rois a eu lieu, cette année, le vendredi 26 janvier 2024 à 19h30, dans le hall d'accueil de la salle de la cour à Anetz. Ce fut l'occasion de faire connaissance, de discuter et de dresser un premier bilan de mi-saison pour les équipes engagées en championnat. Cette année, une action « TENNIS ÉCOLES » permettra aux élèves d'Anetz, pour l'instant, de découvrir ce sport. Cette initiation aura lieu sur deux demi-journées au mois de mai 2024.



Vair'Events

Le 15 avril 2023 se déroulait la seconde édition de la Vair-sur-Loire, sur le très exigeant circuit de Saint-Herblon. En fin de matinée, deux épreuves ont regroupé 2 pelotons de 130 coureurs au total. L'après-midi, place à la jeunesse : belle partie de manivelle des U15 ! Puis, les U17 prenaient le départ de la 1^{re} manche du trophée de la COMPA. Une très belle course animée par les coureurs locaux du PAC44 ! VAIR'EVENTS remercie ses partenaires et collectivités locaux ainsi que ses 40 bénévoles qui ont sécurisé l'ensemble du circuit. **Rendez-vous le 20 avril 2024 pour la prochaine édition** avec une nouveauté : une course féminine régionale au programme ! Venez nombreux encourager les coureurs !



Ça roule fort pour la Vair-sur-Loire

Vair Environnement

En 2017, pour valoriser la Boire après sa restauration, le SIVU des Marais et Vallées avait édité la carte « À la découverte de la vallée de la Boire Torse » avec le concours des associations. Cette carte, largement plébiscitée par les randonneurs et les touristes, est épuisée. Pour l'ensemble des acteurs concernés du Fresne à Vair-sur-Loire, nous avons obtenu une subvention de la COMPA pour sa réédition en 5000 exemplaires et la réfection des 64 pancartes documentaires qui lui sont associées. Donc, du travail en perspective, tout doit être en place pour la saison prochaine ! *



Nous invitons
tous les intéressés
à notre assemblée générale
le jeudi 1^{er} février, 20h30,
salle de l'Écluse, Anetz

Merci Petites mains et grands cœurs

Vous offrez à votre commune et ses habitants un peu, beaucoup de votre temps libre, dans ce qui est visible comme dans ce qui ne l'est pas forcément au premier regard.

Vous vous rendez disponibles pour rendre nos espaces plus jolis et accueillants. Vous donnez de vous.

Vous rendez service ici et là, de multiples façons et avec le sourire, apportant votre aide à la commune, à vos pairs, aux plus jeunes, aux plus âgés.

Nous vous en remercions sincèrement.



Comité des fêtes StH

Le 3 décembre 2023, le marché de Noël a connu une affluence d'environ 1 200 personnes, avec le père Noël pour une petite pause photo et chocolat.

Au programme : présentation d'artisans locaux et produits régionaux, chasse aux trésors et collecte de jouets proposées par le CME (Conseil Municipal des Enfants).

Merci encore à la municipalité pour son soutien logistique et aux bénévoles pour les décorations en bois. Bien entendu, et fort de ce succès, une édition 2024 est déjà prévue.



Rendez-vous après-midi LOTO : dimanche 18 février, salle Louis Rousseau, Saint-Herblon. 1^{er} lot : un bon d'achat de 800 € et environ 60 tirages au sort. Que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de festivités !

CCAS Personnes vulnérables

En mairie, nous avons une liste des personnes vulnérables de notre commune. Elles se sont inscrites volontairement.

À quoi sert cette liste ?

Les bénévoles appellent ou rendent visite aux personnes plusieurs fois dans l'année en cas de canicule, événements imprévisibles ou tout simplement échanger...

Qu'est-ce qu'une personne vulnérable dans notre plan communal de sauvegarde ?

C'est une personne de plus de 65 ans, une personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, une personne en situation de handicap quel que soit son âge, mais aussi cela peut-être des personnes isolées, sous traitement médical, femmes enceintes.

Si vous souhaitez faire partie de cette liste de personnes vulnérables, vous pouvez contacter la mairie, nous prendrons vos coordonnées.

Kris Guilbaud

Couverture



En tant qu'artisan couvreur, nous sommes spécialistes de tous les travaux de couverture. Aussi, notre entreprise vous accompagne pour la pose, la réfection et l'entretien de toitures en tuile, en ardoise, en alu ou encore zinc. Nous travaillons avec les clients particuliers et les maîtres d'œuvre et nous intervenons sur tous types de bâtiments, des maisons individuelles aux bâtiments industriels, en neuf ou en rénovation.

En complément de la pose ou de la réfection de votre couverture, nous proposons une gamme complète de services : installation ou remplacement de fenêtres de toit, démoussage et entretien de votre toiture, pose et entretien de gouttières, ramonage de votre cheminée ou insert, isolation de vos combles...

Nous sommes également qualifiés pour la pose d'isolation thermique par bardage ainsi que pour la réalisation de travaux d'étanchéité, afin de lutter contre les infiltrations d'eau et d'air. Ces travaux contribuent à améliorer les performances énergétiques de votre domicile.

Nos 10 années d'expérience vous assurent un travail soigné et de qualité, effectué dans les règles de la profession et dans le respect des normes de sécurité pour les travaux en hauteur.

Contactez-nous :
07 80 57 52 58

Rue du Moulin Grimerault,
44150 Anetz / Vair-sur-Loire
kris@guilbaudcouverture.fr
Guilbaudcouverture.fr
f @ krisguilbaudcouverture



Justine Chauvin

Esthéticienne à Saint-Herblon



« Esthéticienne depuis 9 ans, je pratique des épilations, des soins visages spécifiques avec machines ainsi que des soins corps. Je vous reçois chez moi »



06 10 53 10 22
28 La Salmonière
44150 Vair-sur-Loire
justine.chauvin06@gmail.com

Erdre et Loire Initiatives



Erdre et Loire Initiatives (ELI) propose des prestations d'entretien de votre maison, du jardin, de petit bricolage, bénéficiant du crédit d'impôt 50 %. C'est également un service de mise à disposition de personnel aux entreprises, associations et collectivités s'adaptant à vos domaines et besoins.

Demandeurs d'emploi du Pays d'Ancenis : ELI propose des emplois et un accompagnement personnalisé. Un besoin de mobilité ? ELI propose des locations à tarif solidaire (vélo électrique, scooter, voiturette, voiture) dans le cadre d'une formation, d'un emploi.

Contacter le 02 40 83 15 01
<https://www.erdreetloireinitiatives.fr/>

2023, une année riche pour la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), présidée par Maurice Perrion, regroupe 20 communes et 70 000 habitants. 56 élus issus des communes siègent au conseil communautaire. Pour les retrouver, rendez-vous sur www.pays-ancenis.com/compa/elus-et-decisions/le-conseil-communautaire.

Aperçu de l'actualité 2023 de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (liste non exhaustive)

Des événements phares :

- **Forum des métiers 20 et 21 janvier** : 110 entreprises et établissements scolaires présents, 2 400 scolaires le vendredi et 2 000 visiteurs le samedi.
- **L'Entreprise parle aux jeunes – 6 au 17 mars** : près de 850 élèves ont visité environ 40 entreprises du territoire.
- **Festival Harpes au Max – 11, 12, 13 et 14 mai** : plus de 50 concerts assurés par une centaine de harpistes de 15 nationalités sur 17 communes du Pays d'Ancenis.
- **Raid Loire en Famille – 11 juin** : 100 duos présents pour une journée sportive sur le secteur de Riaillé.
- **Team & Run – 30 juin** : l'évènement sportif des entreprises du Pays d'Ancenis a rassemblé 1 350 coureurs issus de 151 entreprises du territoire.
- **Eco R'aide – 5, 6 et 7 juillet** : 80 jeunes de 13 à 17 ans présents à l'évènement sportif et éco-citoyen sur le secteur de Couffé.
- **Rencontre Sport Santé Séniors – 5 octobre** : une centaine de séniors ont participé aux ateliers sportifs et santé à Vallons-de-l'Erdre.
- **Lancement des prix littéraires – 7 octobre** : 12^e édition du prix Lire en Pays d'Ancenis à Loireauxence (La Rouxière) et ouverture du prix BD du Pays d'Ancenis en partenariat avec l'association Ancenis BD et l'espace culturel Leclerc d'Ancenis-Saint-Géréon.
- **20^e édition du festival Ce soir, je sors mes parents – 20 au 22 octobre** : sur les communes de Vallons-de-l'Erdre et Le Pin, 2 300 spectateurs dont 850 élèves.
- **Semaine de l'industrie – 27 novembre au 3 décembre** : parcours de visites d'entreprises industrielles soit à destination des scolaires du Pays d'Ancenis, soit à destination de personnes en recherche d'emploi.

Des actions marquantes :

- Mise en place de la billetterie en ligne pour le centre aquatique Jean Blanchet.
- Début des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ligné et mise en service de l'aire de grands passages à Ancenis-Saint-Géréon.
- Réunions publiques dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- Mise en service de la station d'épuration de Mésanger.
- Mise en service des giratoires à la zone d'activités de l'Hermitage et à l'Espace 23 à Ancenis-Saint-Géréon.
- Renouvellement des six parcours permanents d'orientation sur le Pays d'Ancenis ;
- Théâtre forum : plus de 1 000 élèves sensibilisation à la prévention en milieu scolaire.
- Ouverture du nouvel Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis, zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon.
- Signature du Contrat Territorial Eau du bassin-versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis 2023-2025.
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) 19 candidats formés au Centre aquatique Jean Blanchet pendant 9 jours, environ 80 % de réussite à l'examen.

À noter déjà pour 2024 :

- Fusion de la commune de Saint-Sigismond avec Ingrandes-Le Fresnoy sur Loire et intégration au Pays d'Ancenis.
- Passage de la Flamme Olympique le 5 juin sur le Pays d'Ancenis à Ligné, Ingrandes-Le Fresnoy sur Loire et Vallons-de-l'Erdre.

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis
sur www.pays-ancenis.com
et sur les réseaux sociaux :



Le bureau communautaire de la COMPA composé de Maurice Perrion, président, des 15 vice-président(e)s et de deux conseiller(e)s délégués.



Le mot de Monsieur le député Jean-Claude Raux



Chers habitantes et habitants de la 6^e circonscription

Nous pouvons émettre bien des vœux pour l'année 2024.

Des vœux pour notre circonscription, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de la Loire-Atlantique, où le mandat de député est une tâche aussi exigeante que passionnante ! Avec mon équipe et ma suppléante, nous continuons à l'arpenter et à nous nourrir de toutes les rencontres – et nous attachons aussi à répondre à vos demandes.

Des vœux pour que l'Assemblée Nationale puisse retrouver son rôle et connaître un peu moins de tumulte au sein de son hémicycle. Mais sachez que l'essentiel de notre rôle se joue entre les auditions, les commissions et le travail législatif. Les sujets qui nécessiteront notre engagement entier l'an prochain sont aussi nombreux que variés et les débats toujours nécessaires. Après la bataille perdue des retraites, ce sont les enjeux liés à la santé, l'éducation, le climat, l'eau ou encore la jeunesse qui m'occuperont encore au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux maires, adjoint.es, conseillers et conseillères, engagé.es sans relâche au service de nos 62 communes et pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2024.

Jean-Claude Raux

Leïla Thominiaux et Rémy Orhon

Conseillers départementaux du canton d'Ancenis vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.



L'année 2023 a été marquée par une mobilisation importante pour maintenir les urgences et la salle d'accouchement du Centre Hospitalier Erdre et Loire. Au cours de ces dernières années, l'état de santé de l'hôpital public et plus globalement de notre système de soins accessible à toute et tous, se dégrade à grande vitesse. Plus que jamais nous avons besoin d'une politique solidaire et équitable, indispensable pour construire une société apaisée et plus juste.

La population aspire à plus de justice sociale. Les territoires ruraux ont le droit d'avoir des services publics de proximité. Alors que la population augmente sur notre territoire ainsi que les besoins, leur maintien est indispensable.

Comment répondre aux défis sociaux et économiques lorsque l'urgence climatique est présente ? Le Département porte ce sujet au quotidien. Il travaille avec les communes pour repenser l'aménagement urbain en limitant l'artificialisation des sols. Il renforce les services publics et les équipements (PMI, collèges, espaces départementaux des solidarités, hébergement pour les mineurs de la protection de l'enfance...).

Nous continuerons de porter ces ambitions pour 2024. Bonne et heureuse année !



L'ADMR, spécialiste de l'aide à domicile et des services à la personne depuis 75 ans.

Vous cherchez de l'aide pour vous ou vos proches ? Nous apportons des solutions adaptées à votre situation et à vos besoins. Ménage et repassage, préparation des repas, courses, aide humaine auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, sortie d'hospitalisation ou encore garde d'enfant, nous avons le service qu'il vous faut.

Des services et des valeurs

Choisir l'ADMR c'est choisir un modèle original, associant clients, bénévoles et salariés afin de développer le lien social, créer des emplois et répondre aux besoins de tous. L'ADMR accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades et les familles. Nous vous aidons pour la mise en place des plans d'aide APA, PCH, mutuelle ou Carsat.

02 40 29 53 32 | nortancenis@fed44.admr.org

Le mot de la majorité

Les perspectives 2024

L'équipe municipale a œuvré aux réalisations faites en 2023 et aux projets ambitieux prévus pour 2024. Les actions entreprises reflètent notre dynamisme et notre volonté d'améliorer encore le cadre de vie et les attentes que les habitants sont en droit d'espérer.

2024, c'est l'année des jeux olympiques pour laquelle Vair-sur-Loire s'implique. La commune est déjà labellisée Terre de jeux et travaillera à mettre en avant les sportifs de tous âges.

De nouveaux investissements sont prévus notamment la réalisation d'un terrain multisports, le début des travaux pour le 2^e rond-point de la Barbinière et l'extension des bâtiments des services techniques. La mise en place de la première tranche de la vidéo protection témoigne de notre engagement envers la sécurité publique, un aspect crucial pour la tranquillité des citoyens.

Le lancement d'un concours d'architecture pour la rénovation et la réhabilitation de l'école de la Fontaine démontre notre volonté d'investir dans l'éducation et l'enfance, piliers essentiels de notre société.

Tous ces investissements s'accompagnent d'une gestion financière responsable et sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

L'implication des services de la mairie, des bénévoles et des associations démontre une mobilisation forte de la part de tous et l'esprit de collaboration qui prévaut. Cette synergie contribue grandement au succès des projets.

En continuant sur cette voie, la commune peut aspirer à un avenir prospère, bénéficiant d'infrastructures de qualité, d'une communauté active et d'une gestion financière durable, assurance du succès des projets à venir.

Enfin, Éric Lucas, notre maire de Vair-sur-Loire, a souhaité prendre du recul et repenser son engagement au service de la commune. Il démissionne de son poste de maire mais demeure conseiller municipal et souhaite que nous, équipe en place effectivement soudée et motivée, poursuivions le développement déjà amorcé.

Pour toutes les actions qu'il a menées et qu'il a entreprises, pour son dévouement au service de la commune et de ses habitants, nous le remercions chaleureusement.

Les élus de la majorité

Le mot de la minorité

2024 à Vair-sur-Loire

Les initiatives de la municipalité vont être nombreuses. En cette année olympique, le programme Terre de Jeux va s'étoffer et de nombreux rendez-vous autour du sport vont avoir lieu. 2024 sera également une année électorale. Les élections Européennes du 9 juin, seront l'occasion de faire participer le plus grand nombre.

Ce sont donc deux temps forts qui s'annoncent : la fête et le sérieux. Les deux pourront être liés mais nous ne relâcherons pas notre attention quand il s'agira d'étudier les projets municipaux en commission ou en conseil municipal.

Nous sommes attachés à ce que ceux-ci répondent à une attente du plus grand nombre, toujours orientés vers un besoin collectif, et pas à une demande individuelle, comme nous avons parfois l'impression d'avoir à étudier.

Il y aura donc matière à de nombreux échanges, vos élus de la minorité continueront à être force de proposition, tant dans les commissions municipales que lors des Conseils Municipaux, qui, pour rappel, sont ouverts au public.

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!



État civil

Naissances

02/09 LHÉRIEAU Léa
03/09 MONNIER Éthan
23/09 RABERGEAU Lenny
25/09 MORIN Jules
23/09 JACQUES Noam
16/10 ESQUENET Sacha
20/11 LE GALLIARD Livia
28/11 HOCDÉ Joseph
31/12 PASQUIER Paul



Mariages

02/09 BRIAND Quentin et CHARBONNIER Audrey
16/09 PITON Florian et DENIS Lucie

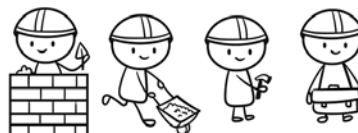
Décès

02/09 TIJOU Laurent
08/09 GOGENDEAU Guy
05/11 AUNEAU née DUPAS Marie-Louise
11/11 CUSSEAU Jimmy
19/11 SOCHAS Roger
04/12 GODARD Gabriel
19/12 BEPOIX née CULAND Yvonne

PACS

08/09 LOUET Adeline et HERVÉ Quentin
12/09 BERTRAND Uriel et VIDAL Elsa
22/09 BENARD Charlène et MONTESINOS Florian

Permis de construire



GAEC du Bois Pasteur – Le Bois Pasteur – Cuisine pour robot alimentation des vaches
SCI La Challore – 3, chemin de la Trémollerie – Extension bâtiment artisanal
WILLIAMS Vanessa – 91, rue Anne Franck – Maison habitation
GAUTIER Florian – 322, impasse des Ormeaux – Abri de jardin
BOISSELIER Samuel – 145, la Gueslerie – Garage
GOUPIL Renaud – 31, la Piffertière – Garage
NADIRI Rachid – 216, rue Anne Franck – Maison habitation
DERSOIR Laurent – 274, rue de l'Ebaupin – Carport
TANIS Fabien – 178, rue Anne Franck – Maison habitation
BATARDIERE Dylan – 415, la Filière – Garage en extension de la maison
GAULTIER Cédric – 4, rue de la Blanchère – Double garage
LERAY Éric – 10, rue de la Forge – Maison locative
GUERON Elvis – 11, impasse des Myosotis – Extension maison
FOUCHER Michel – 69, le Bas Pas – Carport
GAEC des Bignons – Les Bignons – Stabulation
PILET Justin/VOISIN Léonie – 1 ter, rue des Pâtisseries – Maison d'habitation



Intra Muros



vairsurloire

www.vairsurloire.fr

02 40 98 02 23

Direction de la publication : Mairie de Vair-sur-Loire

Impression : imprimerie PLANCHENAULT

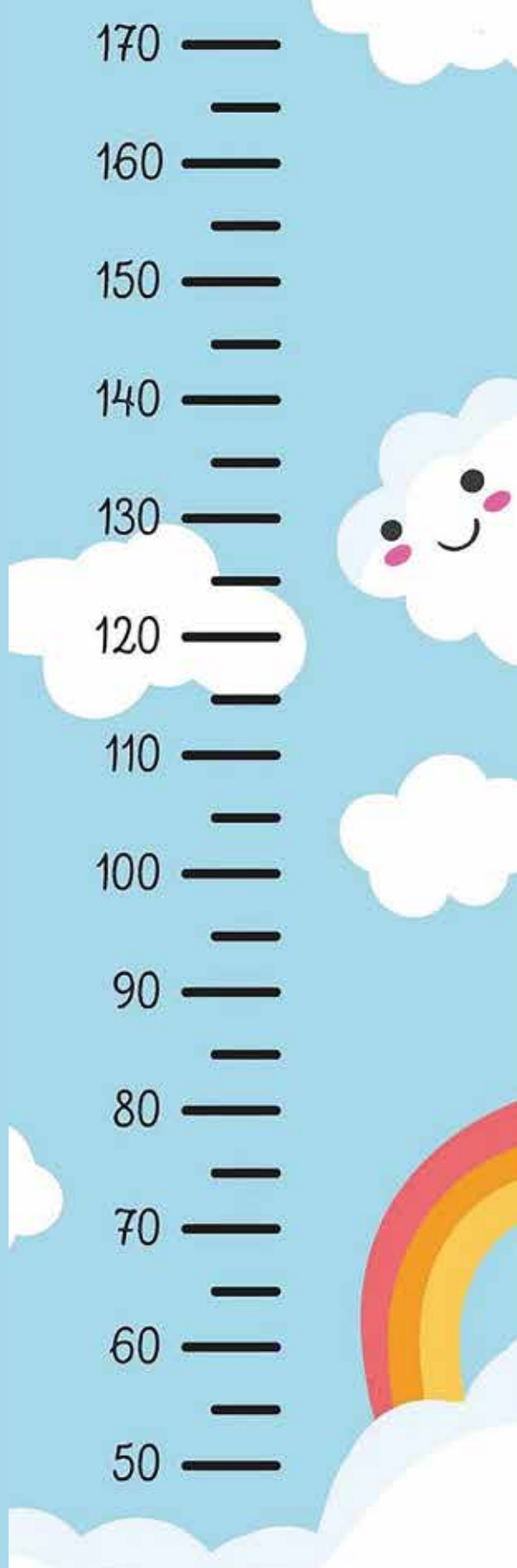
Tirage : 2140 exemplaires

Dépôt légal : février 2024

N°ISSN 1776-9671 (imprimé)

N°ISSN 2268-5278 (en ligne)

Photos de couverture, sommaire et 4^e de couverture et bonhommes : FREEPIK



L'enfance

« Qui peut nous dire quand ça finit
Qui peut nous dire quand ça commence
C'est rien, avec de l'imprudence
C'est tout ce qui n'est pas écrit. »

Jacques Brel